

Document généré le vendredi 12 juillet 2024 à 11:54

Diffusion Internet	Version Transmis	Publication	Alertes	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale 10/07/24	12/07/24	3510	0	0 / 0	0 / 0

Diffusion Presse	Version Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce
BOAMP	Intégrale 10/07/24 à 15h12	12/07/24 à 09h32	3/3	24-81141	<u>24-81141</u>
JOUE	Intégrale 10/07/24 à 15h12	12/07/24	3/3		<u>417585-2024</u>

Service : CPJ

Référénts : SARA BENCHEMSI

Classification CPV :

Principale : **66133000** - Services de traitement d'opérations et services de compensationComplémentaires : **30199770** - Chèques-repas

AVIS DE PUBLICITE

VILLE DE L'ISLE SUR LA SORGUE

M. Pierre GONZALVEZ - Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

service de la commande publique

rue Carnot

BP 50038 - 84800 L'Isle sur la Sorgue

Tél : 04 90 38 96 50

SIRET 21840054700012

 [Correspondre avec l'Acheteur](#)

L'avis implique l'établissement d'un Accord-Cadre.

Durée : 48 mois

Accord-cadre avec un seul opérateur.

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Le marché fait l'objet d'une procédure conjointe.

Objet **Fourniture, gestion et livraison de titres restaurants pour les besoins du groupement de commandes Ville et CCAS de la Commune de L'Isle-sur-la-Sorgue.**

Référence AO24-07

Type de marché Services

Mode Procédure ouverte

Code NUTS FRL06

Lieu principal de prestation Commune de L'Isle sur la Sorgue et son CCAS
84800 L'isle-sur-la-sorgue

Durée 48 mois
à compter du 01/01/25

Description La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert, soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du CCP. L'accord-cadre sans montant minimum annuel et avec un montant maximum annuel passé en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R.

2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du CCP. L'accord-cadre sera exécuté par l'émission de bons de commande. Le montant maximum annuel des prestations est fixé à 600 000 € HT (Soit 2 400 000 € HT sur 4 ans). Le marché débute à compter du 1er janvier 2025 ou de sa date de notification si elle est postérieure. Il est reconductible tacitement 3 fois. Le coordonnateur du groupement de commandes est la ville de L'Isle sur la Sorgue (délibération N°23-047 pour la Ville et délibération N°23-12 pour le CCAS Convention signée le 12/07/2023).

Code CPV principal 66133000 - Services de traitement d'opérations et services de compensation

Code CPV complémentaire 30199770 - Chèques-repas

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui

Forme Division en lots : Non
Les variantes sont refusées

Quantité ou étendue Valeur estimée hors TVA : 2 400 000,00 €

Options Oui
Le pouvoir adjudicateur pourra confier au titulaire du marché, en application des articles L. 2122-1 et R. 2122-7 du code de la commande publique un ou plusieurs nouveaux marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires.

Reconductions Oui
Le présent accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois lors de chaque reconduction.

Conditions relatives au contrat

Autres conditions Conditions particulières d'exécution : Non

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les documents à fournir à l'appui de la candidature sont détaillés à l'article 5.1 du RC

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

Renseignements	<u>Correspondre avec l'Acheteur</u>
Documents	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Règlement de consultation</u> • <u>Dossier de Consultation des Entreprises</u>
Offres	<p>Remise des offres le 10/09/24 à 12h00 au plus tard.</p> <p>Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.</p> <p>Unité monétaire utilisée, l'euro.</p> <p>Validité des offres : 4 mois , à compter de la date limite de réception des offres.</p> <p>Modalités d'ouverture des offres :</p> <p>Date : le 10/09/24 à 14h00</p> <p>Lieu : Mairie de L'Isle sur la Sorgue</p> <p>Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non</p>
Dépôt	<ul style="list-style-type: none"> • <u>Déposer un Pli dématérialisé</u>
Renseignements complémentaires	<p>Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.</p> <p>Aucune forme de groupement n'est imposée par l'acheteur. Mais en cas de groupement conjoint le mandataire doit être solidaire. L'accès aux documents de la consultation (DCE) est gratuit, complet, direct et sans restriction sur le site : http://www.marches-publics.info. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée. L'ensemble des documents à fournir pour la candidature et l'offre est détaillé à l'article 5.1 du règlement de consultation. Transmission électronique obligatoire. La transmission dématérialisée est effectuée via le profil acheteur suivant : http://www.marches-publics.info Seront recevables, les candidatures présentant des garanties techniques et financières suffisantes. Les critères de jugement des offres sont indiqués à l'article 7.2 du RC. La prestation sera financée selon les modalités suivantes : budget Ville de la Commune de L'Isle sur la Sorgue et celui du CCAS. Le contrat prévoit le versement d'une avance, avec obligation de constituer une garantie financière pour en bénéficier. Les prix sont fermes durant toute la durée du marché. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental détaillées au cahier des charges</p>
Marché périodique :	Non
Fonds	Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : Non
Recours	<p>Instance chargée des procédures de recours :</p> <p>Tribunal administratif de Nîmes</p> <p>16 avenue Feuchères</p> <p>CS 88010</p> <p>30941 Nîmes Cedex 09</p> <p>Tél : 04 66 27 37 00 - Fax : 04 66 36 27 86</p> <p>greffe.ta-nimes@juradm.fr</p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <p>Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :</p> <p>L'introduction des recours se fait en application du décret 2009-1456 du 27 novembre 2009 relatif aux procédures de recours applicables aux contrats de la commande publique et en référence aux articles du code de justice administrative :</p> <p>Référé pré contractuel : à introduire dès la connaissance de l'attributaire du marché et avant la signature du marché</p> <p>Référé suspension : à introduire avant la signature du marché</p> <p>Référé contractuel : au plus tard le 31ème jour suivant la date de publication de l'avis d'attribution</p> <p>Recours de pleine juridiction (Arrêt Tarn et Garonne) : à introduire 2 mois à</p>

compter des mesures de publicité appropriées (parution de l'avis d'attribution du marché)

Recours en excès de pouvoir : à introduire 2 mois à compter de la date de notification de la décision ou de l'acte attaqué

Envoi le 10/07/24 à la publication

Marches-Publics.info V9.7